

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Oyem : Mike Jocktane et Therence Gnembou Moutsona écroués

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

LES anciens candidats à la présidence de la République Mike Jocktane et Therence Gnembou Moutsona – qui s'étaient rangés derrière celui désigné de façon consensuelle par la plateforme Alternance 2023, le Pr Albert Ondo Ossa –, ont été écroués le 11 septembre 2023 à la maison d'arrêt d'Oyem. Ils seraient poursuivis par le parquet pour allégations mensongères, fait savoir une source judiciaire proche du dossier.

En effet, le 5 septembre passé, les émissaires présumés du Pr Ondo Ossa porteurs d'une lettre adressée par le candidat de PA 2023 au vice-président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mangué, avaient été interpellés à la frontière entre le Gabon et la Guinée équatoriale. Précisément au poste de gendarmerie de Medzeng, où les pandores ont fait montre d'une

extrême vigilance pour découvrir le pot aux roses. À savoir, le document par le truchement duquel le Pr Ondo Ossa exhortait le numéro deux équato-guinéen à aider à "restaurer l'ordre constitutionnel" au Gabon.

De fait, si Mike Jocktane et Therence Gnembou Moutsona ont préalablement confié aux gendarmes qu'ils se rendaient à Mongomo pour effectuer des achats, les enquêteurs ont plutôt découvert en examinant le passavant (permis de circulation de marchandises délivré par l'administration des douanes ou des contributions indirectes), qu'ils se rendaient à Bata. "Une destination pour laquelle un véhicule les attendait déjà", précise une source policière.

La gravité des faits répercutés par les Officiers de police judiciaire (OPJ) à la hiérarchie de Libreville a d'abord incité celles-ci à dépêcher des agents à Oyem, afin que les mis en cause soient placés à la disposition du Tribunal spécial. Avant, dans



Mike Jocktane et Thérènce Gnembou Moutsona sont poursuivis pour allégations mensongères.

un second temps, de confier le dossier au parquet du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, qui a compétence dans la zone de la commission des faits.

À noter que le 11 septembre, jour du déferement au parquet, MM. Jocktane et Gnembou Moutsona étaient accompagnés de deux autres mis en cause.

Parmi eux, Joël Kassoum Assoumou Ndong, le conseiller du candidat consensuel, auquel a aussi été décerné un mandat de dépôt au Peloton.

## Corruption : le directeur général des Forêts à nouveau arrêté

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

LE directeur général des Forêts, Ghislain Moussavou, a été interpellé le 12 septembre passé à son lieu de travail au ministère des Eaux et Forêts, par les éléments de la Direction générale des recherches (DGR).

Des sources bien introduites indiquent qu'il serait cité dans le cadre des enquêtes de corruption diligentées au sein de cette administration. Les éléments de la DGR ont ainsi débarqué dans l'enceinte du ministère pour le sortir tranquillement de son bureau, avant de le mettre dans un véhicule, a expliqué un témoin de la scène. En effet, depuis plusieurs années, les syndicats de ce département ministériel ont, à maintes reprises, dénoncé les opérations frauduleuses qui s'y déroulent. Notamment au cabinet où plusieurs hauts fonctionnaires seraient impliqués dans des actes de corruption active avec des opérateurs économiques asiatiques. Parmi eux, le DG des



Ghislain Moussavou n'a manifestement pas fini avec les ennuis judiciaires.

Forêts, Ghislain Moussavou, qui n'est pas à ses premiers ennuis judiciaires.

Début 2022, il était déjà soupçonné de malversations financières, escroquerie et concussion. Après quatre auditions à la Direction générale de la contre-ingérence et de la

sécurité militaire (DGCISM), encore appelée B2, Ghislain Moussavou avait été placé, le 2 mai 2022, en détention à la prison centrale de Libreville. Avant de bénéficier d'une liberté provisoire quelques mois plus tard, en sus d'une réhabilitation à son poste.

### Le clin d'œil de *Lybek*

